

Conseil communautaire du 30/05/2024

Liste des délibérations

2024C117 Administration générale - Election d'un(e) délégué(e) de la CCDSV au Sytraival - Approuvée

2024C118 PCAET - Demande de labellisation TETE 2^{ème} étoile - Approuvée

2024C119 Technique - Demande de subventions - Programme de requalification des zones d'activités 2024 - Approuvée

2024C120 Petite enfance - Achat des emprises de la future crèche intercommunale à Villeneuve - Approuvée

2024C121 Economie - Aide à l'immobilier d'entreprise - Entreprise ASPIDA - Approuvée

2024C122 Economie – Délibération cadre - Stratégie de développement des zones d'activités - Approuvée

2024C123 GEMAPI - Validation des 3 plans de gestion des zones humides : Cibeins (Misérieux/Ars-sur-Formans), La Thiolière (Toussieux/Misérieux), La Combe (Saint Jean de Thurigneux) - Approuvée

2024C124 Environnement - Augmentation du capital de la SPL ALEC Ain - Approuvée

2024C125 Environnement - Mission d'accompagnement du service public de la rénovation de l'habitat (SPRH) « Mon accompagnateur renov » - Approuvée

2024C126 Environnement - Convention de partenariat relative à la surveillance et à la lutte contre le frelon asiatique, avec le Groupement de Défense Sanitaire (GDS) de l'Ain - Approuvée

2024C127 Mobilités - Avenant 1 à la création d'un réseau de lignes de covoiturage sur l'aire métropolitaine lyonnaise - Approuvée

2024C128 Mobilités - Fonds de concours de la CCDSV à destination des communes pour la réalisation d'aménagements cyclables favorisant les mobilités durables - Approuvée

2024C129 Tourisme – Etude de faisabilité pour la traversée sécurisée pour les modes actifs de la Saône entre Saint Bernard et Anse - Demande de subvention - Approuvée

2024C130 Tourisme - Itinéraire vélo Trévoux-Saint Bernard-Ars sur Formans - Demande de subvention - Approuvée

2024C131 Culture/Patrimoine – Demande de subvention de Karakib – Festival Les Eclats - Approuvée

2024C132 Culture/Patrimoine – Demande de subvention du Comité des Fêtes de Misérieux - Approuvée